BRUXELLES

Une bande de circulation en moins avenue Roosevelt

Les travaux d'aménagement des pistes cyclables marquées à l'avenue Franklin Roosevelt, sur le territoire de Bruxelles-Ville ont débuté ce lundi. Ils devraient être clôturés ce mercredi. « Dans chaque sens de circulation, une piste cyclable unidirectionnelle sera réservée en voirie », indique le cabinet de la ministre des Travaux Brigitte Grouwels (CD&V). « Le marquage de séparation des bandes de circulation sera également supprimé. » On passe donc de deux à une bande. « La largeur de chaussée permettra toutefois l'organisation d'une double file de voitures lors d'encombrements et en phase d'attente aux feux tricolores. »
Pour la ministre, l'avenue est actuellement trop dangereuse. « Malgré la présence du campus universitaire, des quartiers résidentiels ou encore du bois de la Cambre, la situation y est dangereuse pour les cyclistes : l'avenue comporte deux fois deux bandes de circulation, où les vitesses pratiquées sont beaucoup trop élevées. »
À l'issue des travaux, l'administration régionale Bruxelles Mobilité assure qu'elle suivra de près cette nouvelle organisation du trafic. « Une première évaluation a déjà été effectuée afin d'obtenir une vue d'ensemble des anciennes conditions de circulation. Au cours des prochains mois, les résultats de cette évaluation seront complétés par l'examen des nouvelles conditions de circulation. Cette étude de mobilité permettra d'évaluer de façon objective ce projet, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. »
Une demande de permis pour un aménagement définitif pourrait être préparée pour 2014. ■

Pour les cyclistes. ■ D. R.

MOLENBEEK

Un conseil communal un mardi

Alors que le conseil communal de Molenbeek a généralement lieu le troisième jeudi du mois, il aura lieu ce mardi. « C'est assez curieux. Je pensais que le CDH avait plus de poids dans la majorité pour ne pas organiser un conseil communal le premier jour du Ramadan », avance en forme de boutade Jamal Ikazban (PS), conseiller communal dans l'opposition. « Plus sérieusement, ce qui me pose problème c'est qu'on annonce au dernier conseil communal de juin qu'il n'y en aura pas au mois de juillet. Et finalement on nous convoque en juillet pour un mardi sans que les différents chefs de groupe aient été concertés au préalable. En tout cas, je ne l'ai pas été », précise Jamal Ikazban. Le conseil communal se déroulera au château du Karreveld à 19h. ■

EVERE

Projet immobilier : des fouilles avenue Franz Guillaume

La demande de permis d'urbanisme introduite par CFE immo concernant la construction de 78 appartements avenue Franz Guillaume est en suspens. L'avis de la commission de concertation réunie fin juin est tombé. Il indique que considérant que la situation des parcelles concernées à proximité de la maison de chasse « La Faisanderie » datant du 18e siècle et vu l'ampleur des travaux projetés, il convient de permettre à la cellule Archéologie de la Direction des Monuments et Sites « d'organiser des sondages d'évaluation archéologique préalables aux travaux, qui détermineront le cas échéant, l'ampleur d'une éventuelle fouille archéologique complémentaire. » ■

LAEKEN

Stationnement : pas de p.-v. pour l'instant

Aucun p.-v. ne sera dressé à Laeken jusqu'au 15 juillet. Pour rappel, depuis peu, de nouvelles zones de stationnement ont été mises en place dans l'entité. Pour la Ville de Bruxelles, il s'agit donc d'une période de tolérance. « Par zones nouvellement réglementées, on désigne les rues qui passent en zones bleues ou qui deviennent payantes », précise la Ville. ■

IXELLES

Reproduction de plans impossible

La reproduction de plans est temporairement impossible dans la commune d'Ixelles « pour cause de fermeture annuelle – du 15 juillet au 2 août – de la société en charge de reproduire les plans de l'urbanisme », précise Ixelles. ■

SAINT-GILLES

Cinquième édition du marché français ce lundi

Le marché belgo-français. ■ D.C.

La cinquième édition du marché belgo-français de Saint-Gilles s'est tenue ce lundi 8 mai sur la place Van Meenen. Des dizaines de commerçants ambulants issus de plusieurs régions de France étaient présents pour l'événement, qui fut L'occasion pour les 4.000 Français de la commune de célébrer leur Fête Nationale avec quelques jours d'avance. ■

BRUXELLES

Manneken Pis en Harley

Demain, de 11 h à 18 h, Manneken-Pis portera un nouveau costume. Il s'agit de celui offert par le club de Harley Davidson Niglo. Vous pourrez apercevoir le Petit Julien de 11 h à 18 h, au coin entre la rue de l'Étuve et la rue du Chêne. ■

BERCHEM-STE-AGATHE

Campagne « Parc, mode d'emploi »

Le service prévention de la commune de Berchem-Sainte-Agathe organisera tout l'été un stand d'information itinérant qui passera par les divers parcs et plaines de jeux de la commune. Le principe de cette campagne sera de privilégier le dialogue afin de présenter les différentes règles de bien vivre ensemble pour partager l'espace public en toute quiétude. Les divers outils sont entre autres une fiche prévention et une nouvelle signalisation. ■

SAINT-GILLES

Le Parvis accueillera Rockabilly mercredi

Le Parvis de Saint-Gilles nouvellement mis en piétonnier accueillera, ce mercredi 10 juillet à partir de 18h, les concerts « Rockabilly » et les sets de DJ Uncle Ben. À 18h, le verre de l'amitié sera offert pour cet événement dans le cadre de la Fête de la Communauté flamande à hauteur de l'Aegidium, près du podium. Les plus petits peuvent se rendre à la caravane Rockabilly pour se coiffer d'une véritable « banane », d'un nœud festif ou d'un tatouage. ■

UCCLE

RER à Uccle : Madrane regrette

Rachid Madrane (PS), secrétaire d'État à l'Urbanisme, regrette la décision du Conseil d'État de suspendre le permis d'urbanisme que la Région a accordé le 30 janvier à Infrabel pour effectuer des travaux RER à Uccle, le long de la frontière régionale. « Ce permis a déjà été annulé à deux reprises, à la requête d'un particulier qui contestait le fait que la demande de permis d'urbanisme » (…) n'ait été consultable qu'en français, et que le permis ait été délivré dans cette langue, alors que la halte de Linkebeek aurait été située en partie en Flandre. Des experts-géomètres ont toutefois établi que ce bâtiment se trouvait sur le territoire de la Région bruxelloise, ce qui a amené cette dernière à délivrer un nouveau permis, rappelle le cabinet Madrane. ■ BELGA

JETTE

Une famille nombreuse sans eau

Le bourgmestre Doyen est intervenu. ■ I. A.

Le 25 juin, une famille nombreuse jettoise a une bien mauvaise surprise en ouvrant son robinet. Au moment où l'eau aurait dû jaillir, la source est tarie. Suite à un surendettement, la mère de famille n'a pas pu payer ses factures et a ainsi contracté une dette de 2.800 euros auprès de la société distributrice, Hydrobru.
Suite à un jugement, Hydrobru a donc coupé l'eau de ce foyer. Comme prévu par la loi, Hydrobru a envoyé copie du jugement au bourgmestre de Jette, Hervé Doyen (CDH), et à la présidente du CPAS, Brigitte De Pauw (CD&V), qui n'ont cependant pas bougé.
La mère de famille s'organise et téléphone en urgence au CPAS pour trouver une solution. Elle obtient un rendez-vous pour le 4 juillet. Et à l'issu de l'entretien, elle apprend que le CPAS ne prendra pas position avant le 16 juillet. En attendant, elle n'a qu'à trouver une solution. Alors, ce sont les riverains et des militants du parti socialiste qui aide la famille, apportant bouteilles d'eau et autres jerricans pour qu'elle puisse se laver, faire sa vaisselle et tout simplement boire. En ces jours de fortes chaleurs, l'eau est une denrée précieuse, d'autant plus pour les enfants.
Les conseillers socialistes du CPAS ont ainsi décidé de tirer la sonnette d'alarme mais ils n'ont pas obtenu de réponse. Pourtant, à la Région bruxelloise, il existe un fonds social de l'eau, constitué par un prélèvement sur chaque mètre cube facturé à Bruxelles. Ce fonds est géré par les 19 CPAS au prorata du nombre de bénéficiaires inscrits dans la commune. Il suffirait donc au CPAS jettois de puiser dans cette source financière pour que l'eau coule à nouveau dans le foyer de la famille nombreuse. ■

VANESSA LHUILLIER

BRUXELLES

La dangereuse berce du Caucase est de retour

« *Le but de cette médiatisation est d'informer la population sur la dangerosité de la berce du Caucase et d'inciter les habitants de Haren et de Laeken longeant la ligne de tram à prêter une attention particulière au développement éventuel de cette plante dans leur jardin* », lance l'échevin des espaces verts et de l'environnement, Ahmed El Ktibi (PS).
Nous sommes à deux pas du Heysel, le long de la ligne des trams 7 et 51. Recouverts de la tête aux pieds sous une chaleur étouffante, des jardiniers des Espaces Verts de la Ville de Bruxelles procèdent jusqu'à vendredi à l'arrachage de cette végétation hautement toxique et invasive. Il existe deux foyers en région bruxelloise, le second étant rue du Biplan à Evere.
« *La sève de la berce du Caucase est très dangereuse pour l'homme. Une fois en contact avec la peau ou les yeux, elle peut brûler la victime jusqu'au troisième degré. Le soleil accentue ses effets, il est donc important de rester à l'ombre si vous êtes touché. Si la brûlure n'est pas traitée, elle peut se révéler mortelle dans un cas extrême* », met en garde Maximilien Fontaine, ingénieur agronome au service des Espaces verts de la Ville de Bruxelles. « *La biodiversité est également menacée. Elle détruit toutes les plantes indigènes qu'elle rencontre une fois qu'elle s'implante et se multiplie dans une zone* », insiste le jeune ingénieur.
Introduite en Belgique en 1938 pour ses propriétés ornementales, la berce du Caucase se développe essentiellement le long des talus de chemin de fers et de routes. Produisant beaucoup de pollen, elle se répand très vite en période de reproduction, soit début juillet. Il était donc nécessaire de procéder à son défrichement, une éradication étant toutefois impossible comme l'explique Ahmed El Ktibi : « *Comme chaque année depuis quatre ans, le service des Espaces verts procède à l'arrachement de la berce du Caucase dans cette zone. Aujourd'hui, il n'existe pas de moyen concret et écologique pour supprimer totalement cette plante. Un groupe d'experts et de chercheurs internationaux commence à réfléchir à la question. À l'avenir, j'aimerais lancer une réflexion politique sur la problématique des plantes invasives.* »

On l'élimine. ■ A. DEWEZ

L. S.